

Présentation

Compte tenu de la structure par âge de la population, les résultats de la session 2009 conduisent, pour la France métropolitaine, à une proportion de bacheliers de 65,8 % dans une génération : 35,4 % dans une série générale, 16 % dans une série technologique, 14,4 % dans une série professionnelle [1].

Depuis 1985, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a doublé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné 36,4 points [2]. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux, ainsi que de l'important essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2005, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé 1995, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 % ; de 2006 à 2008, cet indicateur prend des valeurs proches de 64 % (avec la même population de référence), puis augmente de 3 points en 2009.

L'écart entre filles et garçons reste élevé. Voisin de 12 points entre 1998 et 2000, supérieur à 13 points en 2001-2002, il s'amine ensuite pour atteindre 10,1 points en 2009.

Par ailleurs, les disparités géographiques d'obtention du baccalauréat ont évolué [3]. L'opposition Nord-Sud, sensible en 1975, prévalait encore au milieu des années 1980. Depuis, si l'on répartit les candidats selon leur lieu de résidence, la Bretagne s'est progressivement installée en tête des régions les plus diplômées (avec 71,7 % de bacheliers en 2009), devant l'Île-de-France (68,8 %). À l'opposé, les académies d'Amiens, Reims et Lille figurent en deçà de la moyenne nationale (entre 56,8 et 62 % de bacheliers). Le classement selon les lieux de scolarisation est différent, notamment pour les académies d'Île-de-France, où les flux migratoires de candidats sont importants (cf. ci-contre).

En termes de taux de réussite, les académies de Nantes et Rennes obtiennent les meilleurs résultats en 2009 tous baccalauréats confondus (respectivement 90,8 % et 90,4 % d'admis). Dans les séries générales, Rennes et Grenoble sont en tête (respectivement 93,1 % et 92,9 %). Pour le baccalauréat technologique, le plus fort taux revient à Nantes avec 87,4 %, suivi de Grenoble avec 85,2 %. Enfin, pour le baccalauréat professionnel, c'est à Rennes que la réussite atteint son maximum avec 91,6 % (vient ensuite Nancy-Metz avec 90,4 % de reçus).

Sources : MEN-MESR DEPP / Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2009.

Définitions

■ **Taux de réussite.** Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2009, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1991. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1991, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1991.

■ **Proportion de bacheliers dans une génération.** Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge. Les calculs ont été faits en utilisant les séries démographiques de l'INSEE qui intègrent les résultats des enquêtes annuelles du recensement (mises en place en 2004).

Pour les résultats par académie, on rapporte habituellement les candidats scolarisés dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie (colonnes "b" du tableau [2]). Ce mode de calcul est généralement retenu en l'absence de données fiables sur le lieu de résidence des parents. On peut aussi procéder autrement, en rapportant les candidats résidant dans une académie aux jeunes résidant dans cette même académie (colonnes "a" du tableau [2]). Ceci permet d'éviter d'introduire un biais pour les académies qui accueillent beaucoup de candidats résidant dans une autre académie, ou inversement, ce qui est le cas notamment pour les académies d'Île-de-France. Toutefois, les données sur l'académie de résidence des candidats sont moins fiables que celles sur l'académie de scolarisation. De plus, lorsque le département de résidence du candidat n'a pas été déclaré, on l'a redressé automatiquement en le remplaçant par le département de scolarisation.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 08.19, 09.10, 10.06 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7075, 7100 (général), 7051, 7076, 7101 (technologique), 7077, 7102 (professionnel).

La proportion de bacheliers dans une génération

[1] Proportion de bacheliers dans une génération selon le type de baccalauréat (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	1970	1980	1985	1990	1995 (1)	2000 (2)	2005	2006	2007	2008		2009	
										(a)	(b)	(a)	(b)
Baccalauréat général	16,7	18,6	19,8	27,9	37,2	32,9	33,7	34,8	34,7	34,6	33,9	35,9	35,4
Baccalauréat technologique	3,4	7,3	9,6	12,8	17,6	18,5	17,3	17,2	16,8	16,6	16,3	16,2	16,0
Baccalauréat professionnel	-	-	-	2,8	7,9	11,4	11,5	12,3	12,8	12,6	12,4	14,7	14,4
Ensemble	20,1	25,9	29,4	43,5	62,7	62,8	62,5	64,3	64,2	63,8	62,6	66,8	65,8

[2] Proportion de bacheliers dans une génération selon le sexe (%)

(France métropolitaine, Public + Privé)

	1970	1980	1985	1990	1995 (1)	2000 (2)	2005	2006	2007	2008		2009	
										(a)	(b)	(a)	(b)
Garçons	56,9	56,9	58,9	59,1	58,4	57,1	61,9	60,8
Filles	69,1	68,4	69,9	69,6	69,6	68,4	72,0	71,0
Ensemble	20,1	25,9	29,4	43,5	62,7	62,8	62,5	64,3	64,2	63,8	62,6	66,8	65,8

Tableaux [1] et [2] : (1) 1995 et années antérieures : ancienne série, avec les données démographiques calées sur le recensement de 1990 pour les années 1990 et 1995. (2) 2000 et années suivantes : nouvelle série, avec les données démographiques calées sur le recensement de 1999.

(a) Indicateur calculé à partir des estimations démographiques de l'INSEE basées sur le recensement de 1999. (b) Indicateur calculé à partir des estimations démographiques de l'INSEE basées sur la nouvelle enquête de recensement 2006.

[3] Résultats du baccalauréat par académie, session 2009 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Académies	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble		Bacheliers en proportion d'une génération (%)			
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	2009 (a)	Rappel 2008 (a)	2009 (b)	Rappel 2008 (b)
Aix-Marseille	12 593	87,3	5 690	78,2	5 160	83,4	23 443	84,1	62,6	60,2	65,2	62,6
Amiens	7 457	85,7	3 716	73,6	3 625	87,0	14 798	82,6	59,7	57,3	58,5	56,2
Besançon	4 754	90,0	2 440	83,8	2 438	89,3	9 632	88,2	65,2	63,1	65,1	63,0
Bordeaux	13 566	90,1	5 732	83,7	5 893	89,8	25 191	88,5	67,0	63,0	66,8	62,7
Caen	6 215	88,8	2 790	82,9	2 988	88,7	11 993	87,3	66,4	63,7	66,8	63,7
Clermont-Ferrand	5 344	91,2	2 354	81,5	2 463	86,8	10 161	87,7	65,8	62,9	65,5	62,6
Corse	1 186	87,2	498	75,9	315	83,8	1 999	83,6	62,8	59,1	61,6	57,7
Créteil	17 591	82,3	9 002	69,3	6 955	78,9	33 548	77,7	63,5	60,2	59,1	56,4
Dijon	6 608	90,5	3 341	82,2	3 152	90,0	13 101	88,1	64,9	62,0	66,4	63,3
Grenoble	15 010	92,9	6 912	85,2	5 445	90,3	27 367	90,3	67,7	65,2	67,7	65,4
Lille	17 452	87,2	9 039	76,5	8 459	87,2	34 950	84,2	62,0	59,4	62,4	59,7
Limoges	2 732	89,3	1 366	79,5	1 355	88,0	5 453	86,3	63,3	63,0	66,6	66,6
Lyon	14 252	89,9	6 131	84,3	5 803	88,7	26 186	88,3	65,6	62,1	65,4	61,9
Montpellier	10 431	87,6	5 146	80,0	4 206	88,9	19 783	85,8	65,1	60,2	63,2	58,4
Nancy-Metz	10 187	89,8	5 436	79,7	4 890	90,4	20 513	87,0	66,5	62,7	66,7	62,9
Nantes	15 810	92,7	7 303	87,4	7 271	90,1	30 384	90,8	67,7	64,9	67,6	64,9
Nice	9 128	88,5	3 451	79,1	3 115	87,1	15 694	85,9	64,3	61,0	62,7	59,7
Orléans-Tours	10 756	88,4	4 883	80,7	4 041	86,6	19 680	86,0	65,1	62,6	64,7	61,9
Paris	13 684	88,6	3 382	77,7	3 517	83,5	20 583	85,7	67,2	63,6	85,7	79,7
Poitiers	6 671	89,7	3 116	81,7	3 285	89,3	13 072	87,6	63,5	61,6	62,9	60,8
Reims	5 470	85,8	2 877	80,5	2 792	87,5	11 139	84,8	62,0	59,0	63,0	59,7
Rennes	14 458	93,1	7 283	84,6	6 649	91,6	28 390	90,4	71,7	69,5	72,5	70,3
Rouen	8 241	88,7	4 247	80,5	3 931	89,3	16 419	86,6	65,3	61,7	65,9	62,3
Strasbourg	8 089	92,3	3 856	84,2	3 520	89,9	15 465	89,6	64,5	60,9	64,3	60,9
Toulouse	11 786	90,9	5 489	83,3	4 857	90,2	22 132	88,7	62,3	59,8	62,1	59,7
Versailles	28 390	88,4	10 939	77,6	9 719	83,4	49 048	84,8	74,2	68,9	70,3	65,6
France métr.	277 861	89,0	126 419	80,1	115 844	87,4	520 124	86,3	65,8	62,6	65,8	62,6
Guadeloupe	2 282	85,3	1 221	74,1	1 342	89,0	4 845	83,1	nd	nd	nd	nd
Guyane	698	72,9	376	56,6	424	83,8	1 498	70,4	nd	nd	nd	nd
Martinique	1 931	81,6	1 269	72,2	1 307	82,8	4 507	79,0	nd	nd	nd	nd
La Réunion	3 990	89,9	2 187	78,7	1 811	84,7	8 118	85,3	nd	nd	nd	nd
DOM	8 901	85,3	5 183	73,9	4 884	85,3	18 968	81,8	60,8	57,2	60,8	57,2
Ensemble	286 762	88,9	131 602	79,8	120 728	87,3	539 092	86,2	65,6	62,4	65,6	62,4

(a) Candidats classés par académie selon le lieu de résidence (voir rubrique "Définitions").

(b) Candidats classés par académie selon le lieu de scolarisation.

nd : non disponible.